

W

**COMPTE RENDU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du jeudi 10 Mars 1994**

LES DECISIONS

- Renouvellement et nouvelles habilitations
- Budget initial des composantes - subventions - DBM n° 1 - budget maintenance et équipement
- Modifications de frais de dossiers
- Modifications des statuts de l'ILLA
- 3 accords de coopération avec l'académie de l'éducation en Russie, l'université de Timisoara, le Port Elisabeth Teknikon (Afrique du Sud)
- Taux 94 des primes administratives
- Location des préfabriqués IUT
- Convention "gratuité de l'accès" aux BU de l'académie
- Convention pour le stockage des oeuvres de Jules Mousseron
- Motion pour le retrait du CIP

Informations du Président

- Postes

30 postes d'enseignants ont été créés à partir de la rentrée 1994 : 26 pour l'université, 3 pour l'IUT, 1 pour l'ENSI, et 2 postes d'AITOSS.

- Locaux

Le concours pour le choix d'un concepteur-constructeur est reporté d'un mois (extension Sciences) ; le début des travaux de la voie de contournement du campus prend elle aussi du retard.

- Recherche

Le ministère organise actuellement une consultation nationale sur les grands objectifs de la recherche française. Les 6 universités de la région organisent un débat le 29 mars.

- Albums de Croÿ

Les 6 universités de la région ont décidé d'acheter une grande partie de l'édition des Albums de Croÿ qui décrit (dessins et textes) la région avant que l'industrialisation et la modernisation ne la modifient. Ces albums sont proposés aux étudiants et aux personnels au prix de 256 F (640 F en librairie) : bons de commandes à la bibliothèque universitaire.

- Dernier Conseil

Le mandat des conseillers qui composent le conseil d'administration s'achève : les prochaines élections auront lieu les 22 et 23 mars.

Compte-rendu du 27 janvier 1994

Le compte-rendu du CA du 27 janvier 94 est adopté à l'unanimité

"AITOSS"

Madame Cleuet présente la pétition de l'ensemble des élus AITOSS des 3 conseils : ceux-ci ont décidé de ne pas organiser les sessions d'examens et n'inscriront pas les nouveaux arrivants en 1ère année de DEUG. "Cette position des élus AITOSS est une protestation contre l'attitude irresponsable et cynique de l'Etat qui reconnaît qu'il manque 162 postes à l'Université pour 119 existants et n'en crée que 2" précise Madame Cleuet le porte-parole AITOSS.

Pour les mêmes raisons, ils voteront contre les nouvelles demandes d'habilitations demandées au conseil d'administration.

Plusieurs conseillers estiment que les élus AITOSS adoptent une position trop dure car sont en jeu le développement du Hainaut-Cambrésis et la formation des jeunes.

Renouvellement et nouvelles habilitations

Pour des raisons de calendrier, les demandes de renouvellement d'habilitations (45 diplômes nationaux), ainsi que les créations envisagées pour la rentrée 1994, devaient être déposées au ministère le 18 février. Toutes ces demandes qu'examine le conseil ont reçu l'avis favorable du conseil des études et de la vie universitaire réuni le 17 février 1994 et des conseils d'administration des instituts respectifs.

Demandes de créations pour 1994/1995

- ILLA :
- DEUG lettres langues, mention lettres classiques
 - introduction du russe pour débutants en DEUG LEA
 - maîtrise français, langue étrangère
 - maîtrise d'histoire
 - licence et maîtrise de sciences de l'éducation
 - DESS transfert de savoirs et nouvelles technologies

En outre, le DEUG histoire sera ouvert à Valenciennes et le DEUG arts plastiques transformé en DEUG arts avec 2 mentions : arts plastiques et arts du spectacle.

- ISTV :
- IUP économie et logistique du bâtiment
 - DESS mesure et traitement du signal

- ISJEG :
- DESS droit des affaires européennes et internationales
 - DESS audit et comptabilité

Les demandes de renouvellement des habilitations sont approuvées à l'unanimité.

Les demandes de création de formations nouvelles pour la rentrée 1994 sont approuvées par : 33 votants, 27 pour, 6 contre (les élus AITOSS).

Budget Initial des Composantes

Madame CAMION présente la proposition des budgets initiaux des composantes qui sont des "minimaux" car ce budget est lié à la signature du contrat quadriennal.

Le total des produits budgétés est en augmentation de 14,5%, à 112 442 389 F. Monsieur Philippe fait remarquer que "le montant de la taxe d'apprentissage est peu élevé : les chefs d'entreprises, qui sont exigeants en matière de formation professionnelle, n'attribuent pas les moyens financiers correspondants aux composantes de l'Université qui a pourtant fait ses preuves dans ce domaine".

Le projet de budget initial des composantes est approuvé à l'unanimité, moins trois abstentions.

Subventions

Proposition de subventions de l'Université (services généraux)

- 100 000 F au VUC dont 20 000 F pour les régates européennes d'aviron ;
- 15 000 F à l'amicale des personnels ;
- 25 000 F à l'association sportive ; (FAVE)
- 10 000 F course de l'EDHEC
- 10 000 F expédition Continent Blanc
- 10 000 F au festival EVE (FAVE)
- 6 000 F à l'ENSI (soutien scolaire)
- 2 000 F à l'association RIAS (Réflexion interdisciplinaire et action sociale)

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité

Proposition de subvention des composantes aux associations : pour un montant total de 405 025 F

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Décision Budgétaire Modificative N°1

Cette DBM N°1 comprend des DBM de report, pour des engagements non soldés au 31 décembre 1993 (9 089 F en fonctionnement et 1 465 455 F en équipement), des DBM de report pour des ressources affectées (20 459 764 F), des DBM de report pour les subventions affectées (3 004 826 F) des DBM de reports des instituts (6 220 050 F) des crédits non utilisés en 1993 pour les services généraux (2 825 371 F), pour l'institut culturel (24 700 F).

Cette proposition de DBM est approuvée à l'unanimité

Budget Maintenance et Equipements

Maintenance : 2 050 000 F (AP 1993 - CP 1994)

Equipements : 1 537 000 F

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Modification des frais de dossier

Afin d'aligner les frais de dossier de certaines filières sélectives sur ceux de formations analogues, les nouveaux montants proposés sont les suivants :

DESS NTCI : 350 F - IPAG : 150 F - ISIV : 250 F - ENSI (admission sur titres) : 250F

Ces propositions sont approuvées (26 voix pour, 7 absentions)

Statuts de l'Institut des Lettres Langues et Arts

L'Institut des Lettres, Langues et arts (ILLA) propose des modifications de ses statuts :

Article 1 : introduction des sciences humaines dans ses missions

Article 3 : modification du nombre des membres du conseil d'institut

Article 5 : vacance de siège

Article 9 : élection du directeur

Article 12 : Première modification, portant sur le titre, les articles 1-3-5-9 approuvés par le conseil d'institut dans sa délibération du 3/02/94, et par le Conseil d'Administration de l'Université en sa séance du 10/03/94.

Accord de Coopération Internationale

Trois propositions d'accord avec :

- l'Académie de l'Education en RUSSIE
- le Port Elisabeth Technikon (Afrique du Sud)
- l'Université de Timisoara (Roumanie)

sont adoptées à l'unanimité

Primes Administratives

Le Conseil approuve à l'unanimité la proposition des taux maximum pour les primes administratives, exercice 1994, correspondant aux fonctions de Vice-Présidents, Directeurs des composantes, Chefs de département d'IUT, Directeurs de services communs.

Total des primes : 400 775 F

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Location de préfabriqués

A l'unanimité, le président est autorisé à signer un nouveau bail de trois ans pour la location des préfabriqués situés sur le parking de l'IUT. Le loyer annuel, inchangé, est de 173 000 F.

Gratuité de l'accès aux Bibliothèques Universitaires des Universités

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de convention liant les six universités de l'académie pour garantir la gratuité de l'accès aux bibliothèques, aux personnels et aux étudiants de maîtrise, de 3ème cycle et de 2ème année d'IUFM.

Stockage des manuscrits de Jules Mousseron

A l'unanimité, le Conseil approuve le projet de convention avec la bibliothèque Municipale de Valenciennes pour que des manuscrits de Jules Mousseron, offerts à l'Université, soient stockés à la Bibliothèque Municipale, celle de l'Université ne disposant pas de place pour les accueillir et les préserver.

Questions diverses

Monsieur PHILIPPE propose une motion dans laquelle il demande au gouvernement le retrait de son projet de Contrat d'Insertion Professionnel (CIP) pour les jeunes.

Cette motion est adoptée à l'unanimité (un conseiller n'a pas pris part au vote).

Monsieur RAVIART demande au conseil de revoir sa position sur le problème des droits d'inscriptions à l'Université pour les enseignants en poste ; actuellement seuls les AITOSS en sont dispensés. Ce sujet sera abordé lors du prochain Conseil d'Administration de l'Université.

Etaient présents :

Personnalités extérieures : Messieurs KLOCNER, LEMAN, PHILIPPE,

Collège A : Messieurs ANGUE, BOURTON, FIOROT, HORLING, MALVACHE, ROUVAEN, TOURNIER

Collège B : Mesdames CAMION, LEVIN, Mademoiselle CRUNELLE, Messieurs DESRUMAUX, NOGACKI, RAVIART

AITOSS : Mesdames CLEUET, NAMUR, Messieurs BALENGHIEN, DUEZ, MALAQUIN

Membres de droit : Messieurs MENNECIER, POIRSON, VAN CEULEBROECK

Invités : Messieurs CASTELAIN, DEFOSSEZ, DELHAISE, DOROBISZ, FREVILLE, MACHELART, MOREAU, PETIT, RAVALARD

Ont donné pouvoir : Messieurs GRIMALDI et SZYMUSIAK à Monsieur LEMAN
Messieurs MORAGE et PARENT à Monsieur PHILIPPE
Messieurs FLAMME et THIERRY à Monsieur TOURNIER
Madame PION à Monsieur HORLING,
Messieurs GADRON et WAXIN à Monsieur DESRUMAUX
Monsieur DEL CAMPO à Madame LEVIN
Monsieur TISON à Monsieur RAVIART
Monsieur LE CANN à Madame CLEUET

Excusé : Monsieur THIEME